



# BARD'aujourd'hui

EDITO

## Comptes 2008

En date du 19 mai 2009, le Conseil municipal a adopté les comptes annuels 2008 à l'unanimité.

Ces comptes présentent un total de Fr. 4'373'896,64 de charges et Fr. 5'824'755,42 de revenus, laissant ainsi un bénéfice colossal et historique de Fr. 1'450'858,78.

Ce résultat doit cependant être analysé à la lumière des variations relevées entre le budget et les comptes.

Pour les charges, le dépassement s'élève à Fr. 49'338,64 sur un total de 4,3 millions de budget. Ce dépassement représente seulement 1,14 %, c'est dire si les dépenses ont été maîtrisées.

Pour les revenus, la situation est très différente puisque l'on relève 1,3 millions de revenus de plus que ce qui était prévu au budget, soit 28,28 % de plus.

Cette différence doit cependant être correctement analysée pour estimer la situation. On remarque tout d'abord que l'essentiel du dépassement des entrées se situe sur la fiscalité. Plus particulièrement

sur le centime additionnel des personnes physiques (+ 1,1 million) et sur le Fonds de péréquation des personnes morales (+ Fr. 137'000,-).

Pour les personnes physiques, l'amélioration constatée de 1,1 millions provient pour Fr. 500'000,- de correctifs sur les années précédentes. Ainsi, le résultat de l'année 2008 doit être corrigé de ce montant pour avoir le résultat effectif mais néanmoins estimé. En effet, la fiscalité 2008 fait l'objet d'une estimation puisqu'aucune taxation n'a encore été produite au moment du bouclage des comptes.

La situation financière de la commune de Bardonnex est bonne et saine. Une baisse du nombre de centime de 41 à 40 a été pratiquée pour le budget 2009, la crise risque de réduire un peu les rentrées et les modifications de la fiscalité des classes moyennes (devant le Grand Conseil cet automne) permettent d'espérer que les comptes 2009 seront encore, malgré tout, positifs.

ALAIN WALDER, MAIRE

## Appareil de comptage des véhicules et des vitesses

Depuis quelques mois, la mairie s'est dotée d'un appareil de comptage de véhicules et de la vitesse. Cela tombe à pic car dans toute étude que la commune doit mener en collaboration avec la Direction générale de la mobilité, cette dernière exige des statistiques précises et étayées sur lesquelles s'appuyer pour valider des mesures d'aménagement propices à fluidifier le trafic de transit.

Jusqu'à ce jour, les comptages ont donc surtout porté sur les routes cantonales d'Annecy et du Pont-de-la-Fin qui traversent Croix-de-Rozon. Mais d'autres points sensibles de la commune seront prochainement passés au crible de l'impitoyable boîtier de comptage.

## Hélistation d'Archamps

Dans le dernier numéro (N° 35), nous écrivions qu'un contact avait été pris avec la commune d'Archamps afin d'obtenir plus d'informations sur l'hélistation qui s'est installée en France voisine, aux abords du Business Park.

Monsieur le Maire d'Archamps a entendu nos remarques et nous a proposé, dans les jours qui ont suivi, une rencontre avec la société Skycam hélicoptères dans les locaux de cette dernière.

Lors de cette séance, qui a été constructive, nous avons fait part des réclamations d'habitants de la Croix-de-Rozon mais également de Charrot et avons obtenu les informations suivantes.

La société Skycam a obtenu une autorisation d'exploiter une piste d'envol par arrêté préfectoral. Cette autorisation porte sur un hangar permettant d'abriter environ huit appareils. Il s'agit principalement d'un lieu de stationnement pour les hélicoptères (env. 70 % de l'activité déployée par la société), de petites réparations (env. 5 %) et de vols (environ 25 %).

La société est autorisée à dix mouvements par jour au maximum et la trajectoire des décollages et des atterrissages est hors du territoire communal de Bardonnex.

En effet, lors d'un décollage, les pilotes partent en direction du château d'eau puis, arrivés au-dessus de la route française RD 206, virent sur la gauche pour partir entre le Business Park et le village de Lathoy. Ils ne doivent pas franchir la frontière. L'atterrissage s'effectue de la même manière.

La société Skycam a reconnu les désagréments que leur exploitation engendrait et s'est engagée à porter une attention particulière sur les allers et venues de ses hélicoptères. Elle insistera auprès des pilotes pour le strict respect du plan d'approche.

Elle a également accepté de tenir à notre disposition une statistique des mouvements journaliers et nous a d'ailleurs déjà fourni les chiffres de janvier 2009 à mai 2009. Pour ce début d'année, il y a eu 91 mouvements en janvier (2,94 par jour), 74 en février (2,64 par jour), 82 en mars (2,64 par jour) et 67 en avril (2,23 par jour). On peut également constater que le nombre de mouvements journaliers ne dépasse jamais la limite fixée à 10, au maximum.

La mairie restera attentive à cette situation et reçoit volontiers vos appels précisant la date et l'heure pour des vols qui semblent ne pas répondre aux conditions énoncées ci-dessus.

## Déchets : le tri des bonnes idées

La commune de Bardonnex demeure depuis trop longtemps en queue de classement du recyclage (au 33e rang sur les 44 communes). Avec 34,6% des déchets ménagers recyclés en 2007, elle pointe modestement à 8% de la moyenne cantonale. Et très loin des exigences nationales (51%).

Pour remédier à cette carence et conscients des efforts à entreprendre afin d'améliorer leurs performances en matière de recyclage, l'Exécutif et la commission d'environnement et de développement durable ont décidé unanimement de prendre en main leur avenir.

La première démarche a consisté à un diagnostic de la situation actuelle puis à sa mise en relief avec d'autres méthodes de collectes possibles (concept Veolia, déchetteries enterrées et collectes en porte-à-porte). Une analyse des lieux de collectes communales et des prestations, insuffisantes, offertes aux communiens pour effectuer le tri a permis de dégager une stratégie ; celle-ci a vu le jour au début du mois d'avril et porte principalement sur les points décisifs suivants :

- Le mode de collecte actuel ainsi que le choix du transporteur ont été confirmés mais l'offre a été renforcée par des tournées supplémentaires de ramassage en porte-à-porte (compost, verre et papier).
- Les déchetteries ont été uniformisées (remplacement

des champignons par des containers) dans un souci d'efficacité pour le communier.

- Des séances d'information ont été mises sur pied pour les acteurs spécifiques : entreprises, régies et restaurants.
- La communication a été renforcée avec la publication diffusée en tous-ménages du « *Calendrier et agenda du recyclage 09* » que nous espérons utile et convivial.
- La mairie s'implique toujours davantage dans l'organisation des manifestations organisées par les sociétés communales telles que Festiverbant, le Tournoi juniors de Pentecôte du Compesières FC, le Tournoi des campagnes et la Vogue en collaborant activement au ramassage et au tri des déchets.

Ces mesures ont déjà eu des répercussions bénéfiques sur le tonnage des déchets incinérés aux Cheneviers puisqu'une baisse de 9% a été enregistrée depuis le début de l'année. Nous vous remercions pour vos efforts et vous encourageons à les poursuivre pour réussir ensemble ce défi tant philosophique – respect de la nature – qu'économique. Trier coûte moins cher que brûler. Le film « Home » de Yann Arthus-Bertrand, ode à une Terre mise en danger par la surexploitation et le réchauffement climatique, vient de nous le rappeler et de réveiller un peu plus nos consciences.

## BRÈVES

**Auberge communale de Compesières**

Depuis fin 2008, les titulaires du bail de l'auberge communale de Compesières ont émis le désir de remettre leur exploitation. La commune a décidé de les libérer et recherche actuellement activement un repreneur. Une annonce a paru et des entretiens vont avoir prochainement lieu.

La commune regrette que l'Auberge soit fermée et espère une prochaine ouverture.

**Epicerie de la poste**

La Fondation de la commune de Bardonnex nous a informés que le titulaire du bail de l'épicerie de la poste avait transmis son bail à Madame et Monsieur Graziella et Luc ANGELOZ. Ces derniers ont décidé d'ouvrir un tea-room et dépôt de pain.

La commune est satisfaite qu'un commerce de proximité puisse continuer à occuper cette arcade et souhaite le meilleur pour ces nouveaux exploitants.

**EMS de Drize**

Le terrain et la maison étaient encore occupés, il y a quelques semaines, par des squatters. Ces derniers ont respecté le délai qui leur avait été imposé quant à leur départ et la maison a pu être démolie. Depuis, les travaux vont bon train.

**Petit Job**

Lors de la Fête nationale qui se déroulera le 31 juillet 2009 au hangar de Compesières, les victuailles seront exclusivement servies dans de la vaisselle compostable. Aussi, pour une récupération et un tri optimal des déchets, nous sommes à la recherche de 5 ou 6 jeunes prêts à effectuer cette tâche (âge minimum : 16 ans révolus). Bien sûr, une rétribution récompensera leur travail. N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie au plus vite.

**La ferme de Compesières manque de peu de partir en fumée**

Ce samedi 28 mars 2009 est pluvieux ! Malgré ce temps humide, un départ de feu est signalé au 118 et l'adresse est « la ferme de Compesières » ! Heureusement les sapeurs de la compagnie de Bardonnex, vingt hommes et deux véhicules, ont été d'une efficacité exemplaire afin de sauver ce bien plus que précieux.

Il fallait surtout empêcher l'extension du sinistre au château très proche du foyer principal.

En fait, ce scénario catastrophe à été imaginé par le Capitaine Jacques Zwicky afin que l'inspecteur cantonal du feu, le Capitaine Grégoire Asinardi, juge de l'efficacité de la compagnie comme le fait tous les trois ans la sécurité civile.

L'examen est réussi !!!

Notre compagnie a le niveau requis selon les nouvelles exigences du concept « sapeurs pompiers XXI ».

Elle est prête à affronter le pire tout en espérant ne jamais avoir à le faire.

Pour finir, nous vous rappelons que nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues.

Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le Capitaine Jacques Zwicky au 022 771 15 33 ou en vous adressant à la Mairie qui transmettra.

POUR LA COMPAGNIE DE SAPEURS POMPIERS DE BARDONNEX,  
LE LIEUTENANT JEAN-CLAUDE DICK



## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 31 mars 2009

Le Conseil municipal a voté un crédit supplémentaire de fonctionnement 2009 de CHF 20'000.- pour les fournitures et le remplacement des moteurs électriques d'ouverture des fenêtres de la salle communale de Compesières.

Le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement de CHF 550'000.- en vue de l'engagement de travaux pour la transformation et la rénovation de la salle polyvalente de l'école de Compesières.

Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2008 de la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement, soit le compte de résultats pour un montant de CHF 1'604'545.53 aux revenus et de CHF 1'505'138.24 aux charges, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 99'407.29. Le bilan s'élève à CHF 22'003'465.24 à l'actif et au passif.

Le Conseil municipal a renvoyé, en commission des routes, travaux et emplacements communaux, la délibération demandant l'ouverture d'un crédit supplémentaire de fonctionnement 2009 de CHF 8'000.- pour l'octroi d'une subvention au Compesières FC.

Le Conseil municipal a adopté le Plan directeur communal dans sa version de décembre 2008.

Par l'approbation de la résolution 1023, le Conseil municipal a apporté son soutien aux communes de Plan-les-Ouates et de Confignon quant à leur projet d'aménagement du site des Cherpines et de la Plaine de l'Aire-Est.

### Séance du 19 mai 2009

Le Conseil municipal a voté les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2008 pour un montant de CHF 245'968.36.

Le Conseil municipal a approuvé le compte de fonctionnement 2008 pour un montant de CHF 4'373'896.64 aux charges et de

CHF 5'824'755.42 aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à CHF 1'450'858.78.

Il a également approuvé le compte d'investissements 2008 pour un montant de CHF 1'390'653.55 aux dépenses et pour un montant de CHF 0.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 1'390'653.55.

Le Conseil municipal a accepté d'octroyer une allocation en 2009 de CHF 300.- par jeune habitant de la commune de Bardonnex.

Le Conseil municipal a approuvé le compte de pertes et profits de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées ; soit au 31 décembre 2008, un montant de CHF 3'219.40 de charges et de CHF 5'236.75 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 2'017.35.

Le bilan au 31 décembre 2008 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 2'428'815.85.

Le Conseil municipal a donné un préavis favorable au projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Bardonnex (création d'une zone de développement 3 destinée à une aire autoroutière de ravitaillement, d'une zone développement 3 affectée à l'équipement public (plateforme douanière), et d'une zone de verdure) au lieu-dit « La Planche ».

Le Conseil municipal a voté un crédit supplémentaire de fonctionnement 2009 de CHF 10'000.- en faveur du Festiverbant.

Le Conseil municipal a élu les personnes suivantes au bureau du conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2009 au 31 mai 2010 :

Mme Helen Schneuwly, *présidente*

Mme Béatrice Guex-Crosier, *vice-présidente*

M. Christian Hottelier, *secrétaire*.

Les décisions, prises durant la séance du 19 mai 2009, sont soumises à un délai référendaire expirant le 26 juin 2009.

## AVIS

**Taille des haies et des arbres.**

Pour un bon entretien des haies, des arbustes et des arbres, il est indispensable de tailler régulièrement ces derniers. De plus, les dispositions légales en vigueur dans notre canton stipulent, par les articles 70 et 76 de la loi sur les routes, ceci :

*«Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie et ne doivent pas empiéter sur la chaussée.»*

*Ces travaux devront être exécutés à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet 2009. Passé ce délai, la mairie pourra, conformément à la loi, faire procéder à ces différents travaux aux frais des propriétaires».*

**Elimination des chardons et des ronces.**

Afin d'éviter des soucis d'envahissement, nous recommandons aux propriétaires de procéder mécaniquement à l'élimination des chardons et les ronces avant leur maturité, soit à fin juin pour les chardons et à fin septembre pour les ronces.

**Tondeuses à gazon et autres machines de jardin.**

Conformément à l'article 10b du Règlement genevois sur la tranquillité publique (F 3 10.03), nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser toute machine de jardin, équipée d'un moteur à explosion, de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi, et totalement les dimanches et jours fériés.

**Partage**

Genève compte plus de cinquante associations et institutions venant en aide aux plus démunis. Elles servent, au total, environ **1600 repas gratuits par jour** et distribuent autant de colis alimentaires par semaine. C'est pour répondre à ce besoin qu'a été créée **l'association Partage, la banque alimentaire de Genève**. Cette centrale a comme principal objectif, d'un côté, de récolter les surplus alimentaires des entreprises de la région, de l'autre, elle conditionne, trie, stocke et distribue gratuitement ces denrées aux associations qui soutiennent les personnes précarisées.

Loin de se confiner au combat contre la précarité, Partage s'inscrit dans un mouvement plus général de lutte contre le gaspillage et pour **la promotion d'un développement durable et social**. C'est pourquoi l'association est désormais également active dans la gestion et la valorisation des déchets au sens large. Partage offre en effet dans ce domaine des prestations de services à des entreprises privées et propose des partenariats avec des collectivités publiques. Les contrats de Partage sont assurés par des **Emplois de Solidarité** qui suivent une formation pour acquérir les compétences en vue d'améliorer leurs parcours professionnels.

**Partage et ses membres organisent du 22 au 27 juin 2009 une semaine de solidarité** en mettant en place une couverture médiatique pour le grand public afin de faire connaître les actions de Partage et des associations et institutions membres et pour l'organisation d'une **grande journée de récolte alimentaire dans les principaux magasins du canton de Genève le samedi 27 juin 2009**.

**Journée de solidarité du 27 juin 2009**

N'oubliez donc pas d'aller faire vos courses et de remplir le cabas de la journée de solidarité de Partage

Avec le soutien de	<b>journée de solidarité</b>  <b>partage</b> partenariat alimentaire genevois www.partage.ch Une journée pour soutenir plus de 50 associations qui viennent en aide aux personnes en difficulté	Avec le soutien de	Vous avez besoin de... Partage • Sucre ..... 12 • Sel ..... 12 • Conserves de légumes ..... 12 • Miel, vinaigre ..... 12 • Confitures ..... 12 • Céréales ..... 12 • Huile, pâtes, café, farine ..... 12 Mais aussi de... • Produits d'hygiène corporelle Savon, shampooing, papier toilette ..... 12 • Produits de nettoyage Lessive, détergent ..... 12 Et encore de nombreux produits pour améliorer le quotidien des plus démunis
--------------------	--	--------------------	--

## Prochaines manifestations

Fête des écoles à Compesières

**Le vendredi 26 juin 2009**

Fête nationale au hangar de Compesières

**Le 31 juillet 2009**

Théâtre en plein air au centre communal de Compesières.

**Le 20 août 2009 à 20h30** La troupe « *Théâtralair* » interprètera son dernier spectacle « *Disparition à Pontailac* », comédie policière de J.-F. Vernes.

### MIX DANCE

**Reprise des cours – le lundi 7 septembre 2009 à 18h45**

Cours spécial adultes - Remise en forme totale sur musique  
Programme varié :

cardio - stretch - step - abdos-fessiers - street-jazz

Salle polyvalente - sous-sol de l'école

ROUTE DE CUGNY 95 - 1257 COMPESIÈRES

1 COURS À L'ESSAI GRATUIT

RENS.: 079-317-61-31

E-MAIL : [DIRECTION@MIXDANCEGENEVE.COM](mailto:DIRECTION@MIXDANCEGENEVE.COM)

SITE : [WWW.MIXDANCEGENEVE.COM](http://WWW.MIXDANCEGENEVE.COM)

18.CH.DU PRÉ DU CAMP 1228 P.L.O

# Festiverbant

**FESTIVERBANT 2009 : entre tradition et nouveautés**

**Les 21, 22 et 23 août**

D'abord la tradition : la onzième édition du festival rock « *FESTIVERBANT* », qui fera la part belle au rock et à toutes ses influences, aura lieu, comme d'habitude, à LanDEcy les 21, 22 et 23 août 2009.

Cette aventure a commencé au siècle passé et nous espérons, pour de nombreuses années encore, offrir à notre fidèle public, des concerts de qualité. L'accès à ces derniers est totalement libre.

Le rock peut aussi s'associer à des œuvres caritatives, et « *FESTIVERBANT* » leur donne depuis quatre ans la possibilité de se présenter durant le festival. Pour 2009, nous présenterons l'association « *H2O-Energies, Genève* » qui a développé et construit un équipement de filtration et de purification de l'eau. Un milliard et demi de personnes dans le monde n'a pas accès à cet or « bleu » qu'est l'eau potable. Actuellement des missions à Babété au Cameroun et prochainement dans la région de Kisumu au Kenya ont permis et permettront de fournir de l'eau sûre et potable.

Pour les nouveautés 2009, la couverture de la grande scène extérieure sera avancée, le confort du public sera ainsi grandement amélioré en cas de forte chaleur ou de pluie et la scène intérieure « dite du hangar » sera agrandie et réhaussée pour donner une meilleure vision et un meilleur son aux groupes qui vont s'y produire.

La programmation (seize groupes) sera répartie ainsi : chaque groupe se produira pendant 45 minutes sur la scène du hangar et chaque groupe de la grande scène pendant 90 minutes. Pour 2009, nous pourrions compter sur des groupes tels que *YELIN*, *SUENO* et *ROADFEVER* pour le vendredi, *SIDEBURN*, *BLUZ BOZ BUZZ* (onze musiciens sur la grande scène) et *MADOGS* pour le samedi et *Nina VAN HORN*, *EX-CD* et *DIRTY SOUND MAGNET* pour le dimanche. La programmation détaillée, les horaires des deux scènes ainsi que l'affiche 2009 sont à disposition sur notre site [www.festiverbant.ch](http://www.festiverbant.ch).

« *FESTIVERBANT 2009* » ses concerts de qualité, sa convivialité et son site exceptionnel de LanDEcy devraient, à nouveau, vous séduire pour cette onzième édition du « festival rock à LanDEcy » !

Nous tenons, pour terminer, à remercier de leur confiance, le public, les autorités communales, les bénévoles, la « *Jeunesse de Bardonnex* », les propriétaires du site, les sponsors et partenaires, sans lesquels « *FESTIVERBANT* » ne pourrait simplement pas exister !

VIVE « *FESTIVERBANT 2009* »  
POUR LE COMITÉ : MICHEL STUDER

*Ecole Rim' Danse*  
*Compesières*  
cours de danse  
petits et grands  
classique  
moderne-jazz

Renseignements: +33 6 82 23 44 07 +41 76 373 47 72



## 6ème FESTIVAL DE CONTES FRANCO-GENEVOIS: «CONTER ENTRE VOISINS»

**du 1 au 5 juillet 2009**

Incontournable rendez-vous de l'été pour les fidèles amoureux des contes et des histoires. Ainsi dès le 1er juillet : la 6ème édition du Festival Conter Entre Voisins, prend ses sandales de marches pour emmener le public au fil des eaux et du merveilleux, du tout petit au sans âge.

Ainsi pour cette 6ème édition nous sommes prêts à vous accueillir :

**Le 1er juillet à La Julienne** - Maison des arts et de la culture de Plan-les-Ouates, le Festival ouvre ses ailes par deux veillées pour tout petit de 1 à 4 ans dès le matin. La soirée accueille une veillée toute particulière où les paroles de poètes voyagent entre deux villes. Dakar L'Insoumise, la ville du Poète L.S.Senghor, et Fort de France La Joyeuse, la ville d'Aimé Césaire. Ce spectacle sera suivi d'une scène ouverte où nous découvrirons le patrimoine oral de la région par des chants et des textes ainsi que de nouveaux conteurs.

**Le 2 juillet, à Saint-Julien**- Espace Jules Ferry, le festival accueille à nouveau les petits de 1 à 4 ans dès le matin pour deux veillées. En soirée, une balade au fil de l'Aire emmène le public de part et d'autre de la frontière.

Les abords de l'Allondon seront arpentés **le 3 juillet à Echenevex**.

**Divonne nous accueille le 4 juillet** au pays du Merveilleux dans le parc où sise la maison Roland

**Le 5 juillet, nous nous retrouvons autour d'un brunch conté à La Ferme de la Chapelle** sur le thème des plumes pour que les mots volent jusqu'au public. Et c'est en fin d'après-midi que le festival vole jusqu'à la Julienne pour une dernière veillée autour de Suzie et Julien, au soir de leur vie, revivant de l'enfance au grand âge, les événements personnels et historiques qui ont jalonné le siècle. Portrait d'un village, d'une génération mais aussi histoire d'amour universel.

Toutes les entrées sont libres.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET POUR RECEVOIR LE PROGRAMME, VOUS POUVEZ TÉLÉPHONER AU 022 / 794 06 12 OU CONSULTER NOTRE SITE INTERNET: [WWW.AUBOUTDUCONTE.CH](http://WWW.AUBOUTDUCONTE.CH)



## Paroisses catholiques de Compesières, Troinex et Veyrier

**Horaire des messes pour les mois de juillet et août**  
Messe tous les samedis à **Troinex à 18h00**

**Une seule messe par dimanche à 10h00, en alternance Veyrier-Compesières**

**Veyrier : 5 et 19 juillet – 2 et 16 août**  
**Compesières : 12 et 26 juillet – 9 et 23 août**

Reprise de l'horaire normal : 29-30 août  
Pour le dimanche 30 août, horaire du mois de septembre, 9h30 à Compesières – 11h00 à Veyrier



## Eglise protestante de Genève Paroisse protestante de Plan-les-Ouates, Perly-Certoux , Bardonnex

Chaque dimanche - un culte bilingue

Di 5.07 10h *français et allemand - deutsch & französisch*  
Temple de Plan-les-Ouates - 173, rte de St Julien  
bus D, 42 - arrêt Vélodrome

Di 12.07 10h français et anglais - english & french  
Temple de Troinex - 30, ch. de Saussac  
bus 45 - arrêt Saussac

Di 19.07 10h *français et italien - italiano & francese*  
Temple de Carouge - place du Temple  
trams 12, 13, bus 14 - arrêt Place du Marché

Di 26.07 10h *français et anglais - english & french*  
Chapelle de Lancy Grand-Sud  
69, rte du Grand-Lancy  
bus 23, 22, 18, tram 15 - arrêt Grand-Lancy

Di 2.08 10h *français et malgache - malagasy & frantsay*  
Temple de Plan-les-Ouates - 173, rte de St Julien  
bus D, 42 - arrêt Vélodrome

Di 9.08 10h *français et hongrois - magyar & francia*  
Chapelle de Lancy Grand-Sud - 69, rte du Grand-Lancy  
bus 23, 22, 18, tram 15 - arrêt Grand-Lancy

Di 16.08 10h *français et suédois - svenska & franska*  
Temple de Carouge - place du Temple  
trams 12, 13, bus 14 - arrêt Place du Marché

Di 23.08 10h *français et néerlandais - nederlands & frans*  
Temple de Veyrier - 1, ch. du Petit-Veyrier  
bus 8, 41 - arrêt Petit-Veyrier

## Déchetterie de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, rte de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

## Installation de déchetteries de proximité

**A Croix-de-Rozon** : Pont-de-la-Fin, derrière la douane : verre, papier, PET, alu et fer blanc.

**Chemin d'Archamps**, près de l'école : verre, papier, PET, alu et fer blanc

**Route des Hospitaliers**, près de la poste : verre, papier, PET, alu et fer blanc

### A Compsières :

Stade Alfred-Comoli : verre, papier, PET, alu et fer blanc.

Hangar : verre, papier, PET, alu et fer blanc.



## Levée des ordures ménagères

Le mardi et le vendredi matin.

## Levée de la ferraille et des objets encombrants en 2009

Jeudi 9 juillet

Samedi 5 septembre

Samedi 14 novembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :



1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

## Levée du verre en porte-à-porte en 2009

30 juin 29 septembre

28 juillet 27 octobre

25 août 24 novembre

29 décembre



N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

## Levée des déchets compostable

Chaque lundi après-midi en porte-à-porte

## Levée du papier en porte-à-porte en 2009

9 et 30 juin

8 et 29 septembre

14 et 28 juillet

13 et 27 octobre

11 et 25 août

10 et 24 novembre

8 et 29 décembre

## 3 Espaces Récupération : Châtillon - La Praille - Les Châ-nats

A votre disposition.

Le plus proche de notre commune est le nouveau centre récemment ouvert à Carouge.

Il se situe : avenue de la Praille 47a

Il est ouvert : du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30

Du samedi au dimanche de 9h30 à 17h00

Téléphone : 022 388 11 99

Les déchets suivants peuvent être apportés dans ce nouveau centre :

Déchets encombrants, déchets de jardin, ferraille, bois, gravats, déchets spéciaux, électronique de bureau et de loisir, verre, papier, fer blanc, aluminium, textiles, PET, piles, batteries, éclairages économiques, pneus déjantés, huiles végétales et minérales. Les déchets des particuliers peuvent être déposés gratuitement.

## Bibliobus en 2009

7 juillet

1er septembre

29 septembre

27 octobre

24 novembre

22 décembre

## Pensez-y, Pensez tri !!

Pour toute information complémentaire,

Inf-eau-déchets : [www.geneve.ch/inf-eau-dechets](http://www.geneve.ch/inf-eau-dechets)

Tél. 022 327 47 11

### MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPSIÈRES

99, RTE DE CUGNY

CASE POSTALE 113

1257 CROIX-DE-ROZON

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

[info@bardonnex.ch](mailto:info@bardonnex.ch)

[www.bardonnex.ch](http://www.bardonnex.ch)

LA MAIRIE EST OUVERTE

LUNDI 08h30 - 12h00

14h00 - 16h00

MARDI 08h30 - 12h00

14h00 - 16h00

JEUDI 08h30 - 18h00

SANS INTERRUPTION

NO 36 - JUIN 2009

1100 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER

RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: COPRINT

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH